

Tout récemment, certaines entreprises du réseau ont déjà travaillé à l'émergence de deux formations qui apparaissent comme très utiles à qualifier l'offre globale de la filière refit : un centre permanent d'entraînement et de validation des qualifications de soudage et une formation consacrée à la maintenance prédictive et notamment l'interprétation des données pour établir les diagnostics adaptés.

Notons par ailleurs qu'en partenariat avec l'ENSM Marseille, l'IUT Génie Electrique de l'Université de Toulon ouvre à la rentrée une Licence Professionnelle : Systèmes Electroniques, Supervision, Automatismes Maritimes. Les entreprises intéressées par cette formation peuvent d'ores et déjà se rapprocher de l'établissement.

Quel contrat de location de yachts est-il judicieux d'utiliser ?



Il y a presque 3 ans, le cluster Riviera Yachting NETWORK déposait une plainte conjointe auprès de la Commission Européenne contre l'Italie (NIF 2018 4018), pour non-conformité de leurs textes nationaux à la directive 2003/96/CE qui encadre le régime d'exonération des droits d'accise sur le carburant.

Il y a un an, l'Etat italien ne respectant toujours pas ses obligations, la Commission Européenne le déférait devant la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Soucieux de préserver la réussite et la compétitivité territoriale d'une filière yachting propre à la Région Sud, Riviera Yachting NETWORK s'emploie à défendre un cadre de concurrence loyale afin d'éviter un exode massif de yachts qui ont déjà fait la démonstration qu'il était facile de rallier les pays limitrophes pour raisons fiscales.

Aujourd'hui, c'est interpellés par certaines entreprises de la filière yachting que le cluster souhaite avoir un éclairage sur la conformité à la réglementation de différents contrats de location de yachts proposés et qui offrent, dans des conditions qui ne paraissent pas toujours homogènes, des exonérations de taxes.

A une période où tout doit être mis en place pour permettre à notre économie de redémarrer au plus vite, au yachting professionnel de ne pas manquer la saison estivale déjà bien entamée, nous souhaitons connaître sur ces contrats la position des administrations compétentes. En d'autres termes, quel contrat peut être valablement utilisé ?

Les Assises économie de la MER

... un focus sur la grande plaisance

L'année 2020 a débuté avec le Salon Euromaritime à Marseille, elle se clôturera en décembre à Nice avec les Assises de l'économie de la mer.

Il y a quelques années, Laurent Falaize avait joué l'entremetteur avec les organisateurs de cet événement et Christian Estrosi, Maire de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur. Ce sont les 1 et 2 décembre prochain dans la cité des Anges que se déroulera la prochaine édition de ce grand rendez-vous du monde de l'Economie Bleue. A cette occasion, les organisateurs, sous l'égide du Marin, en étroite collaboration avec le Cluster Maritime Français, souhaitent évidemment comme la Métropole de Nice dont le territoire bénéficie d'une activité yachting riche, mettre en avant ces activités sur la ligne de l'engagement vers le développement durable.

Ainsi, les innovations en matière de construction navale de yachts, mais aussi les mesures déjà mises en place dans les chantiers sont déjà fléchées.

Le cluster participe à la réflexion autour de l'émergence de thèmes pour la table ronde yachting. Bon nombre d'entreprises membres se sont d'ores et déjà manifestées et sont force de proposition. D'autres sollicitent encore le cluster pour prendre part à cette table ronde.

Le programme de ces deux jours de rencontres et de conférences devrait être finalisé et communiqué début septembre.



Edité à 320 exemplaires sur papier recyclé
68 allée des Forges - 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 24 21 93 - contact@rynetwork.com
www.riviera-yachting-network.fr



Newsletter n° 40

”

Prévenir les effets d'une lame de fond...

On avait pu penser que la pandémie du Covid 19 était désormais plutôt derrière nous. C'était sans compter sur la reprise annoncée de la circulation du virus.

La crise économique, elle, est plutôt devant nous et il nous faut tout mettre en œuvre pour qu'une double déferlante à l'automne ne balaye tout espoir d'une reprise nécessaire pour notre filière refit, maintenance et services aux yachts.

Pendant le confinement...

Au 17 mars dernier, la moitié des chantiers navals de réparation installés en Méditerranée française avaient fermé, à la demande notamment des équipages de yachts et des sous-traitants. La plupart de ces derniers continuaient à travailler par ailleurs.

La fermeture des chantiers était motivée par la crainte d'une propagation du virus due à la promiscuité et à la co-activité. En outre, la carence de certaines capacités de sous-traitance de spécialités (étrangère) bloquait les travaux.

Après trois semaines de fermeture, les chantiers rouvraient, poussés par les mêmes sous-traitants et les armateurs souhaitant voir leurs bateaux livrés dans des délais convenables.

Sur la période, 80% des entreprises ont utilisé le chômage partiel. L'activité était à 20% de la normale mi-avril et à 70% fin mai. Pour la continuation de l'activité, le cluster s'est chargé d'effectuer dans l'urgence, des achats groupés pour près de 30.000 masques chirurgicaux et FFP2, fournissant très rapidement les entreprises adhérentes qui en avaient besoin pour le maintien de leur activité. Par ailleurs, notre groupement s'est appliqué à ce que les « protocoles COVID » mis en place par les chantiers soient assez homogènes et que d'un site à l'autre les contraintes ne deviennent pour les sous-traitants un obstacle à la reprise d'activité.

Dès le déconfinement mi-mai...

Intervenu au début de la saison habituelle de navigation des yachts et la période estivale étant déterminante pour la saison d'hivernage suivante, le déconfinement était de bonne augure pour nos carnets de commandes en automne prochain.

Mais malheureusement l'été a mal démarré.

Les pouvoirs publics ont pourtant répondu efficacement aux sollicitations de notre cluster et de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance - à laquelle nous adhérons-. Le Président Muselier (Région Sud et Régions de France), comme la « Team Maritime » du Parlement, ou encore le Préfet Maritime ont relayé nos doléances : réouverture de l'espace maritime, contraintes d'effectifs en navigation... La clarté des dispositions réglementaires a fini par l'emporter sur le flou de certaines interprétations notamment sur la classification des yachts au commerce dont le régime était différent de celui des yachts privés ou des bateaux de plaisance. Il semble malgré tout qu'un travail de clarification de fond soit encore nécessaire.

Par ailleurs, dans cette reconquête de l'espace maritime, le rôle de la Fédération Française des ports aura été déterminant.

Mais sur un marché international éminemment lié au tourisme l'ouverture de nos frontières est essentielle.

90% des yachts appartiennent à, ou sont loués par, des étrangers et la réouverture de l'espace Schengen aux ressortissants de 12 pays ne suffit pas. En effet, en sont exclus les USA, le Brésil, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Emirats Arabes Unis et dans certaines conditions la Chine qui sont des pays très pourvoyeurs de clients. Ceci hypothèque très sérieusement le succès de la saison yachting et le niveau des retombées économiques qu'elles génèrent en principe immédiatement et dans le temps.

Riviera Yachting NETWORK est donc sur tous les fronts, réglementaires, fiscaux et de formation notamment pour faciliter le fonctionnement des activités liées au yachting, et rester compétitifs. Nous n'avons du reste pas tardé à saisir la nouvelle Ministre de la Mer, Annick Girardin, dont nous nous félicitons de la nomination récente, de ces différentes difficultés.

Il nous faut encore convaincre que nos activités sont touristiques et que certaines sont légitimes à être éligibles au plan tourisme.

Sur tous ces aspects, nous sommes pleinement mobilisés...

Laurent Falaize – Président de Riviera Yachting NETWORK

”

Urgence : masques et liberté de naviguer

Pour « relancer la machine », il fallait avant tout **fournir les entreprises du réseau en masques**; puis la réouverture rapide de l'espace maritime à la navigation est apparue indispensable.

Pour ce faire et caler aux besoins des entreprises du cluster, permettre la remontée rapide d'informations terrain, les 12 chefs d'entreprise membres du conseil d'administration de notre groupement se sont réunis 5 fois en visio-conférence durant la période de confinement. L'objectif de fournir des masques aux entreprises adhérentes, demandeuses, après un recensement précis des besoins par téléphone auprès de chacune d'elles, a vite été atteint. La fabrication de masques alternatifs ne pouvant massivement répondre à l'urgence de 500 masques/jour, le réseau s'est tourné vers la fourniture de masques chirurgicaux importés de Bulgarie, très vite ventilés sur 3 sites de répartition dans les Bouches du Rhône, le Var et les Alpes Maritimes. Les conditions de sécurité au travail exigées étaient assurées.

L'interdiction d'accéder à l'espace maritime et les limitations de déplacements sur celui-ci sclérosaient toute reprise économique pour la filière yachting. Les mesures moins coercitives en Italie notamment (« libre » circulation en mer et maintien de l'ouverture des chantiers) créaient une fois encore une distorsion de concurrence. Il fallait très vite rouvrir l'accès aux ports, à la mer, à la navigation.

L'ensemble des acteurs du nautisme et de la plaisance se sont unis sur ces points et la mobilisation collective de chacun a permis d'avancer et de rouvrir très vite, à partir du 11 mai malgré quelques atteroiements et un peu de flottement pour l'accès à la mer.

Riviera Yachting NETWORK a conjointement saisi le Préfet Maritime et le Président de Région ce qui sans nul doute a permis de persuader de l'impérieuse nécessité de rouvrir l'espace maritime et d'appuyer le fait que la Méditerranée française a notamment comme spécificité d'accueillir des yachts tant pour la navigation que pour leur refit ou leur entretien.

La visio comme vecteur d'échanges

Zoom, Teams ou toute autre plateforme de visio-conférence étaient devenues un fil d'Ariane pour garder le contact voire le créer. Au-delà des réunions à distance du conseil d'administration de Riviera Yachting NETWORK, deux rendez-vous autour du plan de relance régional ont eu lieu avec les élus concernés et les acteurs du maritime notamment. Un conseil d'administration de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance s'est aussi déroulé de cette manière. Le **cluster a également été invité par deux fois à des points de situation par la « Team Maritime »**.

Ce groupe de travail parlementaire est présidé par la Députée de Gironde Sophie Panonacle. En présence de Frédéric de Moncan (Président du Cluster Maritime Français), ces réunions ont notamment permis de faire état des urgences et des points critiques et d'avoir un relais auprès du gouvernement. Un travail de synthèse, fruit de la concertation nationale du monde maritime a été publié en fin de confinement par la Team Maritime. On y retrouve la contribution de Riviera Yachting NETWORK et ses attentes pour sortir de cette crise.



Recouvrer une compétitivité saine...



Rouvrir les frontières...

Sur le marché international du yachting et compte tenu de la place qu'occupe celui-ci en région Sud, **limiter l'entrée aux frontières de ressortissants étrangers juggle considérablement l'activité de la filière**. C'est en ce sens que face à la réouverture progressive et partielle de nos frontières, annoncée par le Président de la République, le Président de Riviera Yachting NETWORK a sollicité de sa bienveillance, fin juin, une réouverture immédiate et totale qui tiendrait évidemment compte de la situation sanitaire des pays avec lesquels les flux migratoires sont de nouveau autorisés. Mais avec le maintien de la fermeture des frontières avec les pays dont sont originaires le gros de la clientèle de la filière, nos activités sont asphyxiées.

Bénéficier du plan tourisme...

A la lumière de cette situation, qui met en évidence la dimension touristique de bon nombre d'activités du yachting professionnel, il apparaît nécessaire que celles-ci puissent être éligibles au plan de relance tourisme. La bienveillance du Président de la République a également été attirée sur cet aspect. Les codes NAF ou APE des activités concernées ne peuvent en effet suffire à différencier les activités qui pourraient bénéficier des aides et les autres.

Sur ces aspects techniques, le cluster peut compter sur le soutien déterminé de la Région Sud.

Caler les formations sur les besoins des entreprises...

La formation participe de la compétitivité de l'offre globale dédiée au yachting. **On a par ailleurs pu constater combien le recours à une main d'œuvre qualifiée étrangère était pendant la crise du Covid source de difficultés**, les travailleurs étant confinés dans leurs pays. Il apparaît donc nécessaire de sécuriser certains métiers en termes de ressources humaines nationales pour gagner en autonomie voire en souveraineté économique.

Un maillon de la chaîne de valeur manque à notre « industrie » et c'est toute la chaîne qui est bloquée. Sur cette base le projet CMQ 4MED porté par le Campus des métiers et qualifications "économie de la mer", au financement duquel participent certaines entreprises membres de Riviera Yachting NETWORK et qui est devenu cet été lauréat du PIA3 "territoires d'innovation pédagogique", pour le financement par la Caisse des Dépôts et Consignations, est une opportunité.

Au moment où l'Etat et la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur préparent des plans de relance d'ampleur en complément des actuels plans de secours, ce projet fait sens et permet aux investissements d'avenir sur la formation pour l'emploi, d'accompagner l'industrie navale, la grande plaisance et l'économie de la mer dans son rebond. Le premier ministre annoncera la décision de financement du PIA prochainement pour une signature annoncée avant la fin novembre et une inauguration de la base totém, à l'IPFM, en décembre 2020 qui marquera le lancement de 4MED.



AG chez ATEM

C'est le 4 septembre prochain, dans les locaux d'ATEM, 1 traverse Mardirossian à Marseille que se tiendra l'Assemblée Générale annuelle du cluster.

Au programme, rencontres B to B pour les chantiers et le sous-traitants adhérents à partir de 14h30, puis AG à 18 h, suivi d'un cocktail dinatoire.

Cannes Yachting Festival

L'annulation de l'édition 2020 du Monaco Yacht Show donne au maintien de Cannes Yachting Festival (du 8 au 13 sept.) une importance toute particulière.

Riviera Yachting NETWORK réfléchit à densifier son programme d'animation sur ce salon. A suivre...

Happy Birthday !!!

20 ans du cluster.... save-the-date

Ce pourrait être le 26 septembre à Antibes, durant la période où devait se dérouler le Monaco Yacht Show, avec ses entreprises, ses partenaires, et le monde des équipages de yachts, que Riviera Yachting NETWORK fêterait 20 ans de collaboration dans une ambiance conviviale, professionnelle et festive.

Vendredi 9 octobre aux Voiles de Saint-Tropez, Riviera Yachting NETWORK souhaite continuer le traditionnel suivi des régates, embarqué sur le magnifique catamaran Rivage Croisière II.

A proximité directe des régates, le cluster propose de suivre l'évolution de ces merveilleux grands voiliers classiques à l'occasion de leur dernière course, la première semaine étant dédiée aux -24m cette année.

Donia sur l'annuaire

L'application Donia géolocalise notamment les aires de posidonies et permet avec une grande fiabilité aux équipages de choisir en connaissance de cause leurs zones de mouillage. L'entrée en vigueur du décret mouillages ayant été repoussé en 2021, Riviera Yachting NETWORK a souhaité sensibiliser les équipages à l'utilité de cet outil en insérant une page sur Donia dans son annuaire.

YARE et METS

Le mois de novembre propose deux salons professionnels avec YARE (à Viareggio en Italie), décalé de mars aux 4-6/11, et le METS (Amsterdam) du 17 au 19 novembre prochain. Ces deux rendez-vous sont ouverts aux professionnels dans des conditions financières négociées par le cluster. Ses membres y sont les bienvenus. Infos : contact@rynetwork.com

Les Brèves